

Madame, Monsieur,

Ces masques vous sont offerts gracieusement par la municipalité de St Amand Jartoudeix et le Conseil Départemental.

Ils ont été fabriqués par Joan, Von, Christine et Nadège, couturières de notre commune, bénévolement. Nous les remercions de leur gentillesse, de leur savoir-faire et de leur temps.

Ces masques ont été réalisés selon les patrons proposés par l'Afnor. Ils sont réutilisables et doivent être lavés en machine à 60 °C, pendant au moins 30 minutes avec du détergent ; en revanche, il ne faut pas mettre d'alcool ou d'eau de javel qui pourrait endommager le tissu et donc ses capacités de filtration. Vous pouvez également le désinfecter en le mettant au four à 70°C pendant 30 minutes.

Le masque est un dispositif médical destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis, mais l'Afnor souligne qu'il « ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air ». Ils visent à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

Avant de mettre le masque, veillez à vous laver les mains au savon. Ensuite le masque se saisit par les élastiques et se place au-dessus du nez, et sous le menton.



Pour enlever le masque, il suffit de le prendre par les élastiques et de ne toucher que la partie extérieure. Le masque doit être, si possible, rangé dans un sachet en plastique ou une boîte hermétique avant d'être lavé.

L'Afnor recommande de changer de masque toutes les 4 heures.

Bien cordialement,

L'équipe municipale.